

2014, année européenne avec ou contre les Rroms*?

Les élections européennes sont l'occasion de s'interroger sur le devenir des Rroms en Europe, et plus particulièrement en France. Ignorés en tant que citoyens, rejetés en raison de leur mode de vie, les Rroms font pourtant partie de l'histoire européenne, de sa culture.

Jean-Pierre DACHEUX, docteur en philosophie **

2014 ne sera pas, en France, l'année des Rroms étrangers. Beaucoup sont entrés dans cette Europe dont ils font partie intégrante, et qui les refuse! Ceux, notamment, qui vivent en France (ces quelque vingt mille étrangers membres de l'Union européenne, Roumains, Bulgares, et même Croates) pourraient exercer leurs responsabilités d'électeurs par deux fois: en mars, à l'occasion des élections municipales, et en mai, pour les élections européennes. Cela ne se fera pas. À la complexité des inscriptions sur les listes électorales (sur des listes à part pour chacun des scrutins, valides une seule fois, et donc à renouveler à chaque élection ultérieure) s'ajoute, évidemment, l'obligation de fournir une adresse fixe. En outre, le désintérêt pour des élections qui ne peuvent permettre l'amélioration de leur sort conduit à l'abstention, et même à une non-inscription volontaire. Et pourtant, formellement, tous les membres de l'Union européenne, nos concitoyens, Rroms ou pas, habitant en France, peuvent non seulement être électeurs mais aussi être candidats dans leur commune de résidence. Elus, ils ne peuvent être maires ou adjoints⁽¹⁾, mais ils peuvent siéger de plein droit dans les assemblées municipales.

Le Parlement européen compte actuellement, en son sein, un seul représentant de la communauté rrom, à savoir la Hongroise Lívia Járóka, élue sur les listes du Fidesz, le parti conservateur du Premier ministre hongrois Viktor Orbán. Elle siège à Strasbourg depuis 2004. C'est son second mandat. Sera-t-elle re-présentée? De 2004 à 2009, elle eut pour collègue Viktória Mohácsi, hongroise elle aussi, non réélue, car son parti, l'Alliance des démocrates libres, ou SzDSz, de centre gauche, n'avait obtenu aucun siège en 2009.

Quid du droit de vote et d'éligibilité?

L'Agence européenne des Roms (AER), siège à Bruxelles, affirme vouloir présenter huit candidats dans quatre pays européens, lors du prochain scrutin, dont deux en Belgique. En réalité, il n'y a guère de candidats rroms en position éligible sur les listes européennes dans l'ensemble des pays, et quel que soit le parti.

Cette sous-représentation de la plus nombreuse des minorités culturelles européennes met en évidence que priment, pour les désignations, les appartenances nationales et partidaires. 2014 ne sera pas non plus l'année de nos compatriotes, les Rroms de France. Ils sont nombreux

(entre quatre cent et cinq cent mille personnes), et pourtant ils ne sont guère sollicités pour figurer sur les listes de quelque parti que ce soit, tant dans les communes, petites ou grandes, où vivent durablement des familles françaises, que dans les huit circonscriptions régionales européennes. S'il est un pays où l'on se détourne des électeurs tsiganes, comme de leurs éventuels candidats, c'est bien la France! Tout se passe comme si le refus persistant du droit de vote des étrangers aux élections locales déteignait sur cette partie marginale de la population française que constituent les Manouches, les Gitans, les Sinté ou les Yéniches...

Certes, une fois encore, ce n'est pas formellement avéré mais, comme pour les Rroms étrangers, les inscriptions électorales, sur la liste locale unique de tous les électeurs français, butent souvent sur la détermination de l'adresse officielle, notamment pour la minorité vivant en caravanes. Les intéressés se découragent. Mais il y a pire: qu'ils vivent ou non en habitat mobile, nos compatriotes, qu'ils se désignent comme Rroms, Manouches ou Gitans, doutent que voter puisse changer quoi que ce soit à leur sort. Leur culture, leur mode de vie («romanipen»), que j'appelle «romanitude»⁽²⁾, comme leur

* Si «Roms» est le terme retenu par les institutions européennes pour désigner cette minorité, «Rroms» est parfois utilisé par des personnes souhaitant affirmer plus rigoureusement leur «romanitude».

** Auteur de la thèse *Les Interpellations tsiganes de la philosophie des Lumières*, 2006.

(1) Sont éligibles les citoyens des Etats membres de l'UE. Instauré par le traité de Maastricht (1992), le droit de vote et d'éligibilité des citoyens de l'UE aux élections municipales a été mis en œuvre pour la première fois aux élections de 2001. Les sortants européens peuvent être élus à un conseil municipal, mais ils ne peuvent pas être maires ou adjoints et ils ne participent ni à la désignation des électeurs sénatoriaux, ni à l'élection des sénateurs. Voir www.vie-publique.fr/actualite/dossier/municipales-2014-election/qui-peut-etre-candidat.html.

(2) Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor ont inventé le mot «nérigritude». D'après Senghor, la nérigritude est «l'ensemble des valeurs culturelles de l'Afrique noire». Pour Césaire, «ce mot désigne en premier lieu le rejet de l'assimilation culturelle». Romanitude, comme «romanipen», exprime la culture non assimilable des Rroms.

(3) Les Roms sont des «populations qui ont des modes de vie extrêmement différents des nôtres et qui sont évidemment en confrontation» (France Inter, le 24 septembre 2013). Et, s'agissant des Roms roumains, il n'y a «pas d'autre solution que de démanteler ces campements progressivement et de reconduire [ces populations] à la frontière».

(4) Dacheux Jean-Pierre, «Romanitude», in revue *Sens Dessous*, janvier 2014, p. 49. Voir sensdes-sous.wordpress.com/2014/01/10/de-la-romanitude/.

(5) Pierre Clastres (1934-1977), philosophe, anthropologue et ethnologue français, auteur de l'article «De l'ethnocide, dans l'Encyclopédia universalis», 1974, volume 14, in *L'Homme*, p. 101-110.

(6) Relire, de Primo Levi, *La Trêve*, Grasset, 1966, réd. 1988.

(7) J.-P. Dacheux, www.etudest-siganes.asso.fr/numero/vol29fr.html, p. 22.

distanciation par rapport à notre économie de propriétaires les distinguent, depuis des siècles, des «Gadjé» (des non-Roms) et de leur volonté d'appropriation du monde. L'inverse est vrai: les Gadjé éprouvent des sentiments d'attraction-répulsion vis-à-vis d'une population dispersée, qu'ils se refusent à considérer comme peuple véritable.

«Romaphobie» envers les Roms de France

On ne compte plus les déclarations des élus «romanophobes», au premier rang desquels s'est trouvé Manuel Valls⁽³⁾, visant en réalité aussi bien les Français que les étrangers. Les Roms de France, comme les Roms en France, sont des mal-aimés pour des raisons non identiques, mais voisines. La diversité des modes de vie dérange, choque, voire scandalise les citoyens qui, pas plus aujourd'hui qu'au cours des siècles passés, n'admettent que ces communautés familiales s'adaptent au pays où elles



La culture, le mode de vie des Roms, comme leur distanciation par rapport à notre économie de propriétaires les distinguent, depuis des siècles, des «Gadjé» (non-Roms) et de leur volonté d'appropriation du monde.

vivent, mais sans y devenir «intégrables», sans adopter par conséquent les mœurs de la société majoritaire.

2014 sera-t-elle l'année européenne où s'ébauche une autre approche de la «romanitude»⁽⁴⁾? Inutile de chercher des solutions immédiates, ou même à court terme, pour réconcilier Roms

Qui sont les Roms?

Quelques repères...

- «Rom» veut dire homme, comme le mot «Innuit», qui a remplacé Eskimos;
- les Roms se déclarent «nation sans territoire», l'un des peuples de toute l'Europe;
- en Roumanie, il n'y a pas de caravanes, mais des habitats souvent précaires (les Roms vivant en habitat mobile sont peu nombreux en Europe, sauf en France);
- «Gitan» ou «Gipsy» vient d'égyptien (une confusion faite avec des Egyptiens installés en Grèce);
- «Tsigane» est un autre «exonyme», comme Zingaro ou Zigeuner, venant du grec *Atzinganos*;
- «Bohémien» est le nom donné après un passage (réussi) auprès du roi Sigismond de Bohème.

Les Roms sont...

- dans leur très grande majorité, un peuple européen;

- entrés en Europe voici au moins sept siècles;
- l'un des peuples fondateurs de l'Europe;
- ceux qui composent la minorité culturelle la plus nombreuse en Europe;
- sont répartis, depuis la Turquie et la Grèce, en diaspora dans toute l'Europe;
- présents dans les vingt-huit Etats de l'UE, mais bien au-delà;
- présents dans tous les Etats balkaniques, l'Ukraine et la Russie;
- les plus nombreux en Turquie et en Roumanie;
- des «marqueurs d'Europe»: là où ils sont, il y a promesse d'Europe politique.

Les Roms ont...

- une langue, le romani⁽¹⁾, que beaucoup d'entre eux parlent, mais pas tous;
- une longue histoire, souvent tragique, mais ils ont survécu à leurs épreuves;
- connu l'esclavage dans deux provinces de la future Roumanie, cinq siècles durant;

- subi le génocide nazi, ou *samudaripen*, qui a fait environ cinq cent mille victimes;
- influencé le romantisme français (le bohémianisme), au XIX^e siècle;
- inspiré de nombreux écrivains⁽²⁾ (eux-mêmes comptent peu d'écrivains, tels Matéo Maximoff);
- inspiré de nombreux musiciens⁽³⁾ (eux-mêmes comptent beaucoup de musiciens);
- une sédentarité particulière qui n'est pas l'immobilité: ni nomades, ni migrants.

(1) Voir Prosper Mérimée, *Carmen* (écrit en 1845), édition du Livre de Poche classique, 1996, n°3125, p.145.

(2) Apollinaire, Baudelaire, Goethe, Flaubert, Hugo, Mérimée, Pouchkine... entre beaucoup d'autres!

(3) Liszt, Verdi, Ravel, Kodály...



© PHOTOTHÈQUE POLICE MILIT

et Gadjé. Il n'est d'autre voie à emprunter que celle de la compréhension d'une culture, qui a ses limites, dont les apports sont pourtant considérables, et qui ne peut être supprimée par on ne sait quel ethnocide⁽⁵⁾. Au contraire, elle nous enrichit par ses interpellations.

Pour entrer dans cet univers complexe, il convient de ne pas perdre de vue quelques repères lumineux qui balisent notre vécu commun (voir encadré).

Ces repères - et il en est bien d'autres! - suffisent à inscrire la culture des Rroms dans la civilisation européenne, laquelle n'est nullement uniforme, comme la culture tsigane elle-même. La devise de l'Europe: «*unité dans la diversité*» s'applique particulièrement au *romanipen* ou à la «romanitude»! C'est donc se trahir soi-même que rejeter les Rroms. Ils portent une part de notre patrimoine. C'est comme si nous ne partagions pas, avec les juifs, l'horreur du génocide nazi⁽⁶⁾. C'est comme si nous pouvions ignorer que l'esclavage des Blancs (des Tsiganes, par les princes et les monastères, en Moldavie et en Munténie) avait duré plus longtemps encore que l'esclavage transatlantique des Noirs⁽⁷⁾. C'est comme si nous nions l'apport de Django Rein-

hardt, le plus grand guitariste de tous les temps, dit-on. Etc. Nous sommes imprégnés, souvent sans le savoir, de culture tsigane. C'est sous cet éclairage qu'il faut lire le vécu des Rroms en notre pays, d'où qu'ils soient originaires, car ils ne viennent pas que de Roumanie. Bientôt, avec les Kosovars, des Serbes, des Albanais, des Macédoniens, des Monténégrins nous rendront visite dans notre Europe, trop petite pour qu'on puisse interdire qu'on la traverse, qu'on y voyage, donc qu'on s'y arrête. Il n'y a plus de peuple qui ait « vocation » à retourner d'où il est venu, si c'est le malheur et la grande misère qui l'en ont chassé ! L'Europe-forteresse sera prise, comme le fut Château-Gaillard, l'impenable citadelle, la place forte s'opposant à toute entrée en Normandie. Les Rroms sont chez eux en Europe, toute l'Europe (et les mille autres noms qu'on leur a donné révèle bien leur présence historique, en tous lieux, « de l'Atlantique à l'Oural », mais aussi d'Ankara à Dublin). Ne pas l'accepter ne peut conduire qu'au conflit ou, pire, au meurtre, car déjà des cris hystériques s'élèvent, qui appellent à « l'évacuation », « l'éloignement », « le retour » d'un peuple qui reste partout chez lui en Europe, en France comme ailleurs. ●

Le témoignage de Maria

« J'ai 20 ans. Je suis arrivée en France en 2008. J'ai habité dans sept bidonvilles, dans la région sud de Paris. J'ai été évacuée de force six fois. Le pire a été quand je suis partie accoucher, le 1^{er} avril 2012, de mon fils Sami. A mon retour de l'hôpital, le 5 avril, le bidonville avait été détruit et je ne savais pas où aller. J'ai dû dormir dans une voiture prêtée par un voisin pendant une semaine, en attendant que mon mari, Cosmin, ait reconstruit une baraque. Quand ils nous ont chassés de nouveau de ce bidonville, ils ont failli détruire la baraque; alors que moi et mon fils étions encore à l'intérieur. Ce sont les policiers qui ont arrêté le tracteur. Je ne m'étais pas rendu compte qu'ils allaient si vite. Mon fils pleurait et je le changeais. J'ai eu très peur. Quelques minutes plus tard, tout était cassé et on est parti dans le bidonville où on est maintenant. Mon petit garçon a maintenant presque 2 ans, et il est mon « bijou ». L'année dernière, j'ai fait un service civique comme animatrice pour l'association Intermède Robinson (ateliers de rue, lecture, écriture, sorties), et maintenant j'ai un contrat avec la commune voisine comme assistante dans l'école primaire. Je vais commencer un autre travail avec Erika, du Centre de défense des droits des Roms (ERRC), pour aider à étudier la situation des femmes et des enfants dans les bidonvilles. Et je vais passer la semaine prochaine mon brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa). Un autre problème est celui de la domiciliation, très difficile à obtenir et pas toujours reconnue. On a eu des problèmes pour créer un compte bancaire à la Poste par exemple, malgré notre domiciliation au Secours catholique. Nous avons une maison en Roumanie, mais elle a été cassée et pillée. Elle est très abîmée. On n'a pas d'argent pour la réparer. Nous voulons vivre et travailler en France, et trouver un logement pour vivre normalement, comme tous les autres. On pourra alors aussi s'occuper de nos parents. »



© DK



11

Propos recueillis par P. Goossens